
BUREAU DU 13/05/2025 EN VISIO

Membres présents : Séverine Amillard, Olivier Carreras, Claire Chevassus-Rosset, Laurent Pouget, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan, Marion Vayre, Stéphane Lebrun.

Membres excusés : Stéphane Vince, Jean-Claude Turchetti.

Invités : Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Paul Martinez.

Ouverture de la séance à 17H30.

1. Adoption PV réunion du 05/03/2025

A l'unanimité.

2. Actualités

* AG FFTT 8/9 juin en région parisienne

Gérard Riffaud et Julien Rocoplan représenteront la Ligue.

Claire Chevassus-Rosset et Stéphane Lebrun ne savent pas encore car l'Alliance peut être qualifiée en demi-finale pour la PRO A messieurs.

Marion Vayre ne pourra pas s'y rendre.

Il reste les suppléants Laurent Pouget et Jean-Claude Turchetti qui seront sollicités le cas échéant.

* Convention FFTT-Ligue

Une première réunion en groupe s'est déroulée le 13/03 à 17h30 avec Marion Vayre, Julien Rocoplan et Paul Martinez.

La deuxième rencontre est prévue le 22 juin en Occitanie (lieu à déterminer).

Enfin, une troisième rencontre pour finaliser le projet sera organisée après les vacances d'été en début de saison (septembre ?).

* Féminisation

« Jeu, set et féminisation » est un programme FFTT participatif avec un tour de France des régions lancé en mars.

L'étape Occitanie est prévue le matin du 1er novembre à Montpellier à l'occasion du WTT (inscription libre).

Une large communication devra être faite le moment venu pour faire de cette demi-journée un succès, (compétition l'après-midi).

* Rencontre FFTT-Territoire

Les 23 et 24 avril 2025 les Directeurs de ligue se sont rencontrés à la FFTT en présence de Malory Gasnier et Eric Fournié, du pôle d'accompagnement des territoires. Ils ont échangé notamment sur l'organisation RH et financière des ligues.

La prochaine rencontre aura lieu en novembre 2025 sous le même format avec un sujet à déterminer.

Du 15 au 18 septembre, le colloque FFTT se déroulera à Agde.

* Trophées du ping

Sollicités par la FFTT, nous avons proposé les clubs suivants pour cette édition des Trophées du Ping :

- Uchaud pour la féminisation (à noter que Claire Chevassus-Rosset et Olivier Carrère seront présents à la journée Pingirl)
- ASPTT Toulouse pour la santé (Parkinson)
- Ping Saint Paulais pour l'inclusion (milieu carcéral)

* Stade vers l'emploi

Cette action fédérale est subventionnée à hauteur de 2350€ pour la journée et 1350€ pour la demi-journée (à la baisse par rapport à l'année précédente).

Le matin, a lieu l'activité ping et l'après-midi le Job dating avec un repas offert pour environ 150 personnes.

Sachant que le coût de revient est de 4500€ environ pour la journée, la ligue va déposer des demandes de subvention auprès des dispositifs « Impact 2024 » pour 2 journées et « PST Occitanie » pour 1 journée.

Ces subventions ne sont pas cumulables avec les aides de la FFTT.

* Campagne ANS 2025

Enveloppe territoriale en baisse de 15,3% la plus forte baisse au niveau national (-25,5% pour la ligue et -13,2% pour les comités/clubs) à 95436 € contre 112702 € l'année dernière.

La campagne s'est terminée le 5 mai avec 39 dossiers déposés (1 renvoyé au compteasso et 3 non conformes). Ce sont donc 10 dossiers comités et 26 dossiers clubs qui seront étudiés.

La 1ère réunion de la commission régionale est prévue le 6 mai pour la répartition des dossiers à traiter. La 2ème pour l'attribution des subventions aura lieu le 23 mai.

Rencontre des 21-22 juin + ETR 23/24 juin à Mèze

Le 21 juin, le Conseil de ligue aura lieu l'après-midi avec le repas en soirée.

Le 22 juin, suivra la rencontre avec la FFTT pour la convention FFTT-Territoire. Les représentants des comités 31/34/65/82 seront présents. Ceux des comités 09/32/46/66 seront absents. Pas de réponse des autres pour l'instant (à relancer).

Paul Martinez enchaînera avec l'ETR les 23 et 24 juin.

Trésorerie ligue

La demande de clôture des Parts Sociales de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées a été actée.

La fermeture des comptes CE Midi-Pyrénées est envisagée à fin juin, début juillet.

* Pongistic Event d'Espalion

La compétition a accueilli environ 60 participant(e)s avec 12 équipes de clubs et comités d'Occitanie.

Il y avait moins de participants que les précédentes éditions. Peut-être faudra-t-il revoir la formule ?

Le résultat financier est estimé à 5200€ de bénéfices hors salaires.

* Point des subventions

ANS : l'enveloppe générale est de 81K€ hors ligue.

Enveloppe ligue 14300K€ contre 19600K€ (hors PE niveau 2)

Enveloppe Féminisation : 17K€

Enveloppe Territoire carencé QPV/ZRR : 38K€

Pour la Ligue : 6 actions PSF (PE, ETR, Structuration, DTK, 4-11 ans scolaire, Colloque Féminin) et 1 action PST hors emploi (Pingirl) pour 12000€ demandés.

Comités : 10 dossiers valides

Clubs : 26 dossiers valides

PST Emploi : Ligue 2 consolidations à 12000€ (Paul et Manu), un ANS emploi (3x12K€) et clubs : Uchaud, ASPC Nîmes, Pibrac (1/2 tps) et Montpellier. Processus national cette année, note d'opportunités FFTT + Indiv territoire.

Autres subventions : Impact 2024 : DSVE : 2 étapes : 10 K€ et FDVA2 : on devrait en bénéficier mais on ne connaît pas encore le montant.

* Salle de Mèze

Paul Martinez et Stéphane Lebrun ont eu un rendez-vous avec la mairie le 10 avril dernier pour négocier la réutilisation de la salle, la ligue apportant l'investissement en matériel (40 aires de jeu) et l'achat d'hébergements.

Il en ressort la mise en place d'une convention jusqu'à mars 2026 (avant réélection puis à renouveler dans 4 ou 6 ans ensuite) avec l'impératif d'exécuter un certain nombre de nuitées par an.

La mairie donne son accord pour les dates du stage lors du WTT 2025 (la salle et Le Taurus). Le Thalassa est en travaux de septembre 2025 à septembre 2027.

Pour les demandes d'organisation des compétitions classiques, on passe par le club qui transfère à la mairie (tours du critérium, finales par classement...).

Pour les manifestations exceptionnelles, on demande directement à la mairie en mettant le club en copie (possibilité de déroger au calendrier d'attribution).

* Investissement et utilisation du matériel

Paul Martinez a négocié l'achat de 40 aires de jeu complètes avec Tibhar.

La proposition de l'équipementier s'élève à 40K€ au lieu de 55K€ (30% de remise) avec la fourniture de balles.

Paul a proposé à Tibhar qu'il fasse le tarif plein avec un contrat de partenariat à hauteur des 30% soit 15600€.

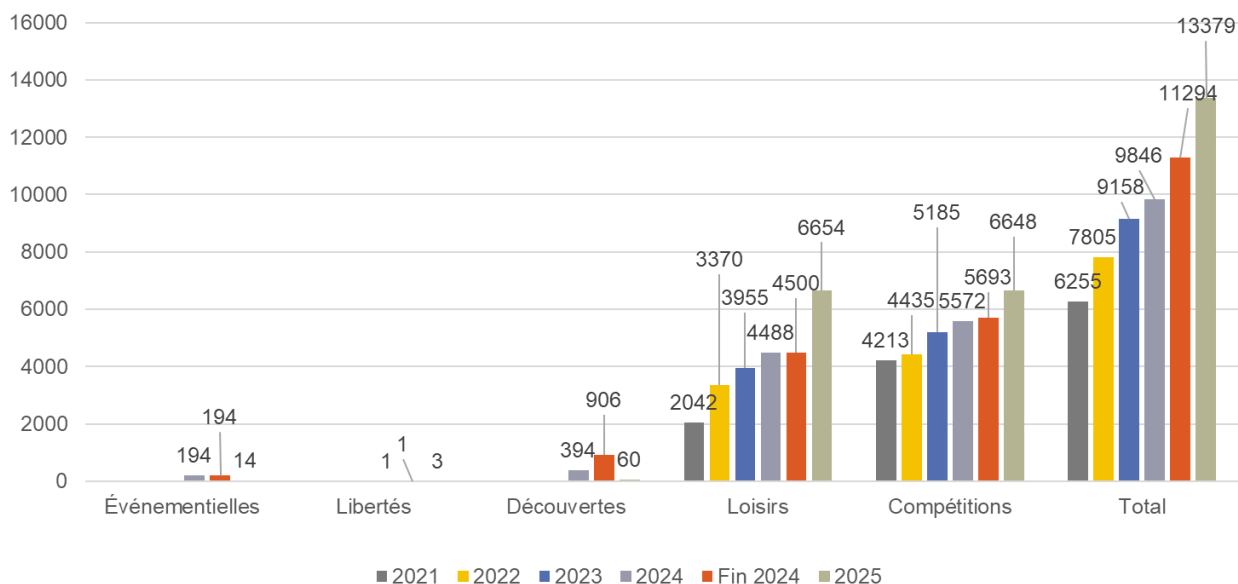
Avec la participation de la Région (30%), le coût final pour la ligue reviendrait à 24400€.

Et pour l'utilisation des tables avec les autres structures, la ligue passerait un contrat de location :

- avec le comité de l'Hérault sur 8 ans : tarif préférentiel de 1500€/an
- avec le club de Mèze sur 8 ans : tarif préférentiel à déterminer
- avec l'UNSS sur 3 ans : tarif à déterminer.

* Statistiques licenciés

Évolution licences au 1^{er} mai



Entre 2024 et 2025 à date : + 48,2% lic. Loisir (+2162 licences) et + 19% lic. Compétition (+1038 licences)
+ 32% lic. Total (+3221 licences).

Entre 2024 et 2025 fin de saison : + 46% lic. Loisir (+2096 licences) et + 18% lic. Compétition (+1013 licences) + 30,5% lic. Total (+3109 licences).

3. Projet de réforme du Critérium Fédéral 2025/2026

* *Prénationale*

Les statistiques des montées et descentes des départements vers la Prénationale ont montré de fortes disparités allant de taux de 32% à 96% de descentes. Les départements les plus impactés sont l'Aveyron, le Lot et le Tarn.

Pour pallier ce problème, la commission sportive régionale a proposé d'inciter à la création d'une division interdépartementale entre les comités en tenant compte des distances de déplacements pour les joueurs :

- 65 et 32 = 1 montée en PN
- 11 et 66 = 1 montée
- 09 et 31 = 2 montées
- 81, 12 et 48 = 1 montée
- 46 et 82 = 1 montée
- Le 30 et le 34 ne seraient pas concernés avec respectivement 1 et 2 montées directes en PN sans passer par une division interdépartementale.

Ce qui ramènerait à un total de 9 montées des départements contre 13 actuellement.

Marion Vayre remercie la commission pour le travail effectué mais juge que le projet est trop sensible alors que la fin de saison arrive et que la nouvelle va s'enchaîner très vite.

Elle propose que le projet soit mis en discussion cette saison 2025/2026 avec les comités pour une éventuelle application pour la saison 2026/2027.

* *Nationale 2*

Les catégories masculines passent toutes à 16 joueurs et les féminines passent toutes à 8 joueuses.

Deux réflexions sont en cours :

- Compétition sur 2 jours pour toutes les catégories comme actuellement

- Ou compétition sur 2 jours avec les catégories qui joueraient sur 1 jour.

4. Point financier et RH

* Trésorerie

Le montant de la trésorerie s'élève à 350K€ à fin avril (dont 306K€ de disponibilités). En augmentation par rapport à la saison dernière mais toutes les factures n'ont pas encore été réglées en totalité (FFTT, hébergement stages...).

Julien Rocoplan propose qu'on reverse dès à présent le montant des quotes-parts du critérium fédéral pour les comités.

* Suivi budgétaire

Les charges s'élèvent à 807K€ au 22 avril pour 1019K€ estimés au 30 juin.

Les produits s'élèvent à 906K€ pour 1056K€ estimés au 30 juin.

Ce qui dégagerait un résultat provisoire estimé à 37K€.

* Encours clubs

Le montant des encours s'élève à 47K€.

La dernière facturation (envoyée à mi-avril) ayant porté sur les inscriptions au Critérium Fédéral, beaucoup de clubs n'ont pas encore payé à ce jour.

* Point ressources humaines

Pour la saison 2025/2026, la ligue ouvre un poste chargé de développement à compter de septembre.

Si aucun profil intéressant n'en ressort, la ligue se réserve le droit de ne pas recruter.

Le recrutement d'un apprenti (BPJEPS ou DEJEPS) est en réflexion.

Le recrutement d'Antoine (photographe prestataire) en Service Civique est envisagé en passant par l'agrément FFTT (féminisation, Colloque FFTT et Pingirl ?).

Trois demandes de stage reçues : Maialen Doucet (lycéenne en seconde pour un stage d'observation au secrétariat de la ligue dernière semaine de juin), Lisa Savoldelli (lycéenne en 1ère pour le mois de juin pour l'assistance à la gestion des organismes et de leurs activités) et Marceau Propriol (étudiant en 3^{ème} année de licence STAPS pour la communication).

A la demande des dirigeants du CD34, Paul Martinez apporte son aide au suivi des missions de Julien Bibal et au projet du comité.

Giftéo : l'offre ayant eu peu de retour à ce jour de la part des salariés et des bénévoles, la ligue décline pour l'instant.

5. Point des commissions

* Sportive/organisations

Les Titres par équipes se dérouleront à Giguean. Le JA est à désigner.

Un problème de neutralité du JA a été relevé sur la rencontre Albi/Montauban en PN. Un rappel sera envoyé à l'intéressé.

La rencontre Saint-Paul / Vic en R2 de la 6^{ème} journée n'a pas eu lieu (désaccord sur la modification de l'horaire). Le forfait de St Paul est donc acté.

* Arbitrage

François Dumont a fait passer la pratique JA3 sur les finales/clst pour deux candidats : 1 reçu (Ludovic Guiot du CD30), 1 recalé (Joël Moreau du CD65).

* Formations

« SPID déconnecté » le 24 mai à Balma pour une dizaine de participants avec François Dumont.

« Prise porte-plume » pour les techniciens en partenariat avec la FFTT du 18 au 20 juin à Montpellier. Emmanuel Boll enverra les informations pour les inscriptions, le moment venu.
Titre Professionnel « Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative » organisée par le C.R.O.S. Occitanie. La ligue postule pour 100 à 200h (50€/heure).

6. Questions diverses

* Classement / Reclassement 2025/2026

Avec la délégation fédérale aux ligues pour établir l'équivalence de classement (notamment étrangers) et le réajustement de classement pour les joueurs de classement régional, la ligue propose d'établir un tarif. Les membres du Bureau sont d'accord sur le principe mais il faut étudier les cas particuliers.

* Espace carte FFTT en ligne

A compter de la saison prochaine, les joueurs auront la possibilité de déposer une pré-demande de transfert/mutation vers le club de leur choix. Ce dernier devra ensuite confirmer la demande dans l'espace monclub.

* Stages départementaux avec hébergement

Le CD30 demande si la Ligue peut réaliser la déclaration en ligne via son compte aux services de l'État. La responsabilité de la ligue étant engagée en cas de problème, il n'est pas souhaitable d'accéder à cette demande en l'état.

La séance est levée à 19H45.

Marion Vayre
Présidente de Ligue

Claire Chevassus-Rosset
Secrétaire Générale